



### **En effet, l'entreprise est désormais adjudicataire du contrat de concession du terminal polyvalent du port de Kribi**

Après environ deux ans de suspense, l'entreprise philippine a été choisie. Dans sa lettre signée le 4 juin 2020 dernier, Ferdinand Ngoh Ngoh, le secrétaire général à la présidence de la République, qui agit sur instruction présidentielle, a donné l'autorisation au directeur général du PAK, Patrice Melom, de « ***signer le contrat de concession, pour l'exploitation du terminal polyvalent du Port autonome de Kribi*** » avec ICTSI.

Pour rappel, en septembre 2018, une short-list des cinq groupements admis à poursuivre une compétition avait été publiée. C'était: Red Sea Gateway Terminal Company limited (Arabie saoudite), Sea Investment Afrique SA (Belgique), CDC/Transnet (Afrique du Sud), CAF Ship et l'Agence de prestation maritime (Cameroun).

Le contrat avec le Cameroun prévoyait alors une concession de 20 ans et des investissements de 26,2 millions d'euros (environ 17 milliards de FCFA) et des redevances versées à l'État camerounais par le Groupement Necotrans/KPMO. Mais, face aux difficultés financières de Necotrans tombé en faillite, la présidence de la République avait, par correspondance datée du 11 juillet 2017, enjoint le gouvernement de « constater la carence du groupement Necotrans/Kpmo et de proposer, par la suite, des solutions alternatives pour un démarrage

rapide des activités » sur le terminal polyvalent du port en eau profonde de Kribi. Le terminal polyvalent du port de Kribi, dont la fonction est d'accueillir des marchandises non-conteneurisées, a une capacité nominale d'hébergement de 1,2 million de tonnes de produits par an.

**Source** : [inverstiraucameroun.com](http://inverstiraucameroun.com)

---